

PREMIER ABONNEMENT.

AU CANADA. Edition Tri-hebdomadaire. Un An, \$3. — 6 Mois, \$1.80. — 3 Mois, \$1.10. AUX ETATS-UNIS. Edition Tri-hebdomadaire. Un An, \$6. — 6 Mois, \$3.60. — 3 Mois, \$2.25. PAYABLES D'AVANCE. Les Abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois. On se reçoit point d'abonnement au Canada pour moins de six mois. — Tout commande commencée au mois en cours. — Tout commande commencée à l'étranger de l'édition devra se terminer, avant de pouvoir chanver.

L'ORDRE.

UNION CATHOLIQUE.

PLINGUET & LAPLANTE—Éditeurs-Propriétaires.

PRIX DES ANNONCES.

DANS L'ÉDITION TRI-HEBDOMADAIRE. Six lignes, première insertion 50 Cents. Chaque insertion subséquente 13 " Dix lignes, première insertion 67 " Chaque insertion subséquente 17 " Au-dessus de dix lignes, par ligne 7 " Chaque insertion subséquente, par ligne. Un quart \$30.00 Un demi-quart, do \$18.00

Toutes lettres d'Affaires, Communications, Correspondances, doivent être adressées à l'adresse du retour du Journal, No. 30, Rue St. Gabriel.

BAS-CANADA

Montréal, 10 Avril 1869.

Affaires Municipales.

Il y a eu séance du Conseil de la Ville mercredi soir. Le Maire lui-même présidait et la plupart des membres étaient présents. Lecture fut donnée d'un rapport du bureau des réviseurs qui déclare M. P. M. Christie élu représentant du Quartier Centre, en remplacement de M. Holland, résigné. M. Christie fut alors assermenté et prit son siège. On commença les procédés réguliers en votant des remerciements au Maire et à la Corporation de Québec pour l'hospitalité qu'ils ont exercée envers la délégation Montréalaise lorsqu'elle est allée à la capitale. Quelqu'un ayant proposé des remerciements à M. M. Ferrier et à M. Church qui se sont faits dans les deux branches de la législature les parrains du bill d'incorporation de Montréal, M. Devlin s'y opposa sous prétexte que ces messieurs n'avaient fait qu'accomplir leur devoir de députés, ce pour quoi ils avaient du reste été fort bien payés par l'augmentation de l'indemnité parlementaire; et il prit de la occasion de faire une petite sortie contre le Parlement de Québec; ceci, du reste, ne porta pas à conséquence et on adopta la motion après avoir décidé d'en effacer les noms afin de ne faire d'injustice à personne, attendu que MM. Oumet et Bellingham ont fait en cette circonstance autant que qui que ce soit. On référa au comité des chemins une communication de la Compagnie des chars urbains demandant quelle somme la Corporation exigerait pour réparer et entretenir le chemin qui se trouve à la charge de la compagnie dans les rues parcourues par ses chars. On fit lecture des autres requêtes suivantes qui furent référées à divers comités: Des commissaires des écoles protestantes, demandant la construction d'un canal dans les rues Workman et Desjardins; de Wm. Donahue, demandant sa part de la récompense promise pour l'arrestation des assassins de M. McGee; de John Clarence, demandant une indemnité pour des dommages résultant de l'eau dans la rue qui habite; de John Moore, se plaignant que le comité des chemins n'ait pas accepté sa soumission, qui était la plus basse, pour le nettoyage des rues, et demandant que le contrat lui soit donné; de M. E. Chanteloup, offrant de remplacer les boîtes actuelles du télégraphe d'alarme par des boîtes automatiques; de M. Desmarais, demandant la remise d'une amende. Le Greffier déposa ensuite le rapport de l'inspecteur de la cité et celui du surintendant de l'aqueduc. Nous voyons par le premier rapport que l'inspecteur a visité, en compagnie de l'échevin Bernard, les principales villes des Etats de l'Ouest, pour s'assurer du mérite des différents modes de paver les rues, et qu'après un mur examen il se prononce contre

le bois et en faveur du procédé Nicholson. M. MacQuisten fait, aussi, plusieurs suggestions importantes, comme, par exemple, la nécessité de lever le niveau de toutes les rues, d'empêcher de construire sur une autre ligne, d'acheter une carrière ou de passer un contrat avec une personne responsable pour fournir la pierre, de faire casser la pierre de macadam en morceaux de deux pouces et de l'étendre à une épaisseur de deux pouces, dans les rues macadamisées de paver les cours d'eau en pierre, d'abolir le système des trottoirs en bois qui sont le plus coûteux et le plus vite usés, de passer un contrat pour 100,000 briques l'automne prochain et d'en exiger la livraison de bonne heure le printemps suivant; de plus, de prolonger la rue Wellington sous le canal Lachine au moyen d'un tunnel, d'imposer une légère taxe sur les propriétaires et de rendre la ville responsable du déblaiement des trottoirs en hiver. Ce rapport constate, en outre, qu'une somme de \$191,649.82 a été dépensée, durant l'année, dans les diverses questions de la ville. De son côté, M. Lesage constate, dans son rapport de l'aqueduc, que durant l'année qui vient de s'écouler le niveau de l'eau a été si bas que les turbines, les roues et les roues à aubes ont dû s'arrêter et qu'il a fallu recourir aux tonneaux; mais il espère que c'est pour la dernière fois, attendu que l'engin à vapeur fonctionne maintenant parfaitement. La turbine a fourni 874,446,204 gallons d'eau, et les roues à aubes 892,514,296. Le nouvel appareil de pompes a commencé à fonctionner le 10 février; mais on a dû recourir encore une fois au primitif système des tonneaux, par suite d'un accident qui a résulté de la trop grande hâte à mettre cet appareil en mouvement. L'extension du réservoir de la rue McTavish avance lentement et celui du Côteau Baron est vide; l'eau qui s'y trouvait a été employée à remplir les tuyaux pendant la nuit en cas d'incendie. Durant l'année, on a posé 4,784 pieds de tuyaux. La longueur totale de ceux-ci est maintenant de 477,350 pieds, soit 90 milles et 410. Le nombre de maisons fournies d'eau est de 13,255. La moyenne de la consommation d'eau a été de 4,819,489 gallons par jour, étant une augmentation de 625,263 gallons sur 1867. Les dépenses de ce département ont été de \$134,317.96. On a présenté ensuite quatre rapports: du comité du feu, recommandant une augmentation au salaire de l'inspecteur des bâtisses; du comité des chemins, recommandant une indemnité à M. Baneroff, pour la perte d'un cheval; du même, demandant de permettre à MM. Perrault d'unir leur établissement à celui du Witness par un tunnel au-dessus de la rue; du même, recommandant de changer le niveau de la petite rue St. Jacques. M. Stephens demanda au Président du comité de santé s'il a pris des mesures pour s'assurer de l'existence de la trichine en cette ville. Il lui fut répondu que non, et le maire annonça qu'il convoquera bientôt le bureau de santé pour s'occuper de cette question. M. St. Charles se plaignit, avec beaucoup de raison, que le nom de l'Ecole Militaire ne soit écrit qu'en anglais sur le frontispice de l'édifice. Que ce soit par oubli ou autrement, cette circonstance n'en est pas moins désagréable aux Canadiens français, et nous voyons avec plaisir

que M. David a promis de faire combler la lacune. M. David donna avis qu'à la prochaine séance, le comité des chemins présentera son rapport avec la carte de la cité et qu'il en demandera de suite l'adoption. Ce rapport désigne les rues dont le nom doit être changé ou qui devront être élargies. M. G. W. Stephens s'est plaint de ce que les marchés Bonsecours et Ste. Anne ne rapportent que 4 0/10 de bénéfices, tandis que le marché St. Laurent rapporte 10 0/10. Il lui fut répondu par M. Valois que la différence dépend de la manière dont ces marchés sont construits; les bouchers paient trop cher pour leurs étaux, et ils n'auraient pas objection à payer davantage s'ils avaient plus d'espace. On adopta un rapport du comité de police recommandant de permettre à M. D. Phelan de construire une manufacture de savon et chandelles sur son terrain, un rapport du comité des marchés recommandant de permettre à M. Gédéon Foret d'établir chez lui un étaux privé, et un autre rapport du comité de Police demandant permission d'acheter en Angleterre ou ailleurs les habillements des hommes de police. Ce dernier rapport ne fut adopté qu'après discussion et sur un vote de 18 pour et 4 contre. Sur motion de M. David, on adopta un rapport du comité des chemins recommandant de changer le niveau de la rue Ste. Marguerite. Puis le Conseil s'ajourna à 11 1/2 heures. Il y avait jeudi soir une assemblée du comité de l'Hospice St. Vincent de Paul, à laquelle assistaient, outre un grand nombre de nos citoyens les plus distingués, plusieurs membres du clergé, tels que Mgr. Pinsonneault, M. le Grand Vicair Truteau, le R. P. Beaudry, M. Haberdault et M. l'abbé Ramsay. Ce dernier a donné sur le résultat de sa mission à Québec, dans l'intérêt des maisons d'industrie et de réforme, les explications les plus satisfaisantes et d'après lesquelles on peut désormais considérer comme certain le succès du projet si éminemment religieux et humanitaire qui a occupé dans ces derniers temps l'attention de ceux qu'allège l'état déplorable de nos prisons. M. Ramsay est pour ainsi dire le promoteur de cette œuvre excellente et a travaillé à son accomplissement avec un zèle admirable. On a su dans cette assemblée rendre justice à son mérite. M. Joseph Perrault vient d'arriver d'Europe. Dans une communication qu'il adresse au *Nouveau-Monde*, il annonce aux souscripteurs des sociétés d'agriculture dont il avait reçu les commandes, que le *Ble de la Mer Noire*, acheté par lui à Odessa et arrivé à Portland le 29 mars, est en route pour Montréal par le Grand-Tronc. Il accompagne sa communication du certificat suivant du Consul anglais à Odessa, établissant la supériorité du *Ble* importé: Odessa, 12 février 1869. J'ai beaucoup de plaisir à certifier que, par mes recommandations, M. Joseph Perrault, délégué des Sociétés d'Agriculture du Canada, a reçu les concours des hommes les mieux qualifiés d'Odessa, pour le choix et l'achat d'un lot de *Ble de Printemps de la Mer Noire*, qui est considéré par les connaisseurs comme un splendide échantillon destiné à la semence, et supérieur à tout ce qu'il y a de mieux en *Ble* à Odessa, ou plus

ieurs millions de minots de grain attendent en ce moment l'expédition. (Signé) Le consul général d'Angleterre, etc. Rome. BREF DU JUBILÉ DE PIE IX. PIE IX, PAPE. A tous les fidèles disciples du Christ, qui les présentes lettres verront, salut et bénédiction apostolique. Le 11 avril prochain s'il plaît à Dieu, Nous jurerons d'une façon que Nous osons à peine espérer au milieu de Nos immenses et amers soucis; celle de recevoir du Très-Haut la grâce d'accomplir une assez longue carrière pour pouvoir célébrer le saint-sacrifice dans un jubilé solennel à l'occasion du cinquantième anniversaire de Notre ordination à la prêtrise. Cette faveur insigne, qui remplit Notre âme d'une joie suprême, a offert aux fidèles une occasion nouvelle de manifester leur zèle et de témoigner leur dévouement respectueux pour Nous. En Nous adressant, en effet, leurs félicitations avec un empressement inouïable à l'occasion d'un si heureux événement, ils Nous ont adressé avec humilité des prières instantes pour que Nous daignions leur concourir la joie de cette fête à leur avantage spirituel et ouvrir en leur faveur les trésors célestes de l'Eglise que Dieu Nous a chargés de dispenser. Nous, donc, voulant de grand cœur aller au-devant de ces desirs pieux du monde catholique, agissant au nom de la miséricorde du Dieu Tout-Puissant, et Nous appuyant avec confiance sur l'autorité des Bienheureux Pierre et Paul, ses apôtres, Nous accordons miséricordieusement dans le Seigneur l'indulgence plénière et la remise de leurs péchés à tous et à chacun des fidèles de l'un et de l'autre sexe qui, le 11 du mois d'avril de la présente année, assistant au très saint sacrifice de la messe dans une église ou un oratoire quelconque, s'étant confessés et nourris de la sainte communion avec un vrai repentir de leurs péchés, repandront devant Dieu des prières ferventes pour la conversion des pécheurs, la propagation de la foi catholique, la paix et le triomphe de l'Eglise romaine. La dite indulgence pourra être appliquée par voie de suffrage aux âmes des fidèles chrétiens qui ont émigré de cette vie en union avec Dieu dans la charité. Nous voulons en même temps que les exemplaires des présentes qui seront copiés à la main ou même imprimés, et qui porteront la signature de quelque notaire public, et seront munis du sceau d'une personne constituée dans une dignité ecclésiastique, jouissent de la même confiance que l'on accorderait à l'original même, s'il était montré ou présenté. Donnée à Rome, à Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le XVI mars MDCCLXIX, l'an XXIII de Notre Pontificat. N. CARD. PARACCIANI CLARELLI. —(Journal de Rome du 17, traduction de l'Agence Havas.)—(Le Monde.) Nous avons vu et reconnu la susdite Lettre Apostolique, pour valoir ce que de droit. Donnée à Montréal le 8 avril 1869, sous le sceau de ce Diocèse. L. F. S. A. F. TRUTEAU, Vic.-Gén. Administrateur. Nos lecteurs savent déjà qu'outre l'Indulgence plénière accordée par Notre Saint Père le Pape pour demain le 11 courant, les fidèles du Diocèse de Montréal peuvent gagner une autre Indulgence plénière ce même jour, en vertu de la récente lettre circulaire de M. l'Administrateur du Diocèse et de l'induit qui s'y trouve cité.

CORRESPONDANCE. Montréal, 7 avril 1869. Monsieur le Rédacteur, Auriez-vous l'obligeance de publier dans l'intérêt du Barreau et de ceux qui s'y destinent, les clauses spéciales suivantes de l'acte amendé "l'Acte concernant le Barreau du Bas-Canada" et qui a été sanctionné le 5 avril courant? Vous remerciant d'avance de votre bienveillance, Veuillez me croire, Monsieur, Votre, etc., etc., J. O. JOSEPH, Secrétaire du Barreau, Section de Montréal. Clause 3. Le tableau général des Avocats sera publié tous les ans, le ou avant le premier de Mai, et ne devra contenir que les noms des membres qui auront payé la contribution annuelle alors échuë et tous les arrérages qui deviennent dus par la suite; mais ce tableau pourra être amendé, d'après les règles du Conseil Général, etc., etc. Il en est de même pour le tableau particulier de chaque Section. N. B. — Il n'y a que les Avocats dont le nom se trouve sur le tableau qui ont droit de pratiquer, et ceux qui contiennent à cette disposition de la Loi, sont passibles d'une amende de quarante piastres, etc. La Section de Montréal a réduit cette contribution à \$2 par année, pour les Avocats attendant à la campagne. 12. Nul aspirant ne sera admis à la pratique dans une section dans laquelle il n'aura pas étudié, et s'il a étudié partie dans une section partie dans une autre, il ne pourra être admis que dans la section où il a étudié les derniers six mois de sa éducation, et devra alors produire un certificat d'études du fait de la section dans laquelle il a fait une partie de sa éducation, qui lui sera donné par le bâtonnier et le secrétaire sous le sceau de la section, et il paiera un honoraire d'une piastre pour tel certificat. Si tel aspirant a été refusé devant une section, ou si son examen a été continué, il ne pourra ensuite se présenter pour examen ni être admis à la pratique devant aucune autre section avant la venue de l'année où il aura été examiné, à moins qu'il n'ait étudié six mois depuis son dernier examen dans telle section. Cette clause s'appliquera à tous les étudiants actuellement sous brevet, excepté à ceux qui ont déjà été refusés, ou dont l'examen a été continué. 13. Le conseil général est, par le présent acte, autorisé à faire de temps à autre les règles et règlements qu'il jugera nécessaires: 1. Pour tout ce qui se rapporte au tableau général et à sa publication, et pour exiger un honoraire de tout membre qui demandera l'insertion de son nom sur le tableau, après sa publication, etc., etc. 10. Tout étudiant actuellement sous brevet et qui aura osé faire enregistrer son brevet de éducation tel que requis par la loi, pourra néanmoins se présenter pour subir son examen à la profession, pourvu que tel brevet soit enregistré dans les douze mois précédant son examen, qu'il ait étudié régulièrement et sans interruption et de bonne foi, chez un avocat pratiquant et se soit informé à toutes les exigences de la loi. 17. Les assemblées des examinateurs pour l'admission des candidats à l'étude de la pratique de la profession d'avocat auront lieu une fois tous les six mois, aux jour, heure et lieu fixés par les règlements des conseils de section. Les étudiants actuellement sous brevet pourront se présenter pour subir leur examen au temps le plus rapproché de la fin de leur éducation, mais le diplôme leur conférant le titre d'avocat, ne

pourra leur être accordé avant l'expiration de telle éducation. N. B. — Les examens pour la Section de Montréal sont fixés au 10 Janvier et au 10 Juillet de chaque année. 18. L'éducation libérale, requise pour l'admission à l'étude du droit, devra comprendre un cours complet d'études classiques, savoir: Elements latins, syntaxe, méthode, versification, belles lettres, rhétorique et philosophie inclusivement, ou tout autre cours complet d'études classiques enseigné dans les collèges, séminaires ou universités incorporés. Nous lisons dans *l'Univers*: Le *Mémorial Diplomatique* donne quelques renseignements sur la divulgation de la lettre du Saint Père à Mgr. l'Archevêque de Paris, reproduite par plusieurs journaux; depuis que M. Ollivier s'est en permis d'atteler ce document au succès de sa très insignifiante apologie. Selon le *Mémorial*, une enquête a été ordonnée à Rome pour savoir comment la lettre pontificale est tombée dans une publicité à laquelle elle n'était point destinée immédiatement, et qu'elle ne devait en effet recevoir que des mains de l'histoire, après la cause finie. Des informations prises, il résulterait que la première indiscretion est le fait d'un prêtre français, des longtempis en démêlés avec l'Archevêché de Paris. Ayant réussi à se procurer une copie de la Lettre, il s'est pressé de la faire insérer dans une feuille canadienne, où M. Ollivier l'a prise. Ces renseignements sont bien sommaires, et le *Mémorial* aurait pu les étendre sans se compromettre. Tout le monde sait à présent que le prêtre dont il parle est M. l'abbé R., curé dans le diocèse, et que la copie latine qu'il a traduite et publiée lui avait été livrée par un ami de feu M. Véron, ci-devant promoteur, décédé curé à Paris. M. l'abbé Véron très intéressé lui-même à connaître la lettre du Saint-Père, avait en les moyens les plus légitimes de se la procurer et les raisons les plus fortes pour la conserver. Il se peut que ce soit lui qui ait pris soin d'y faire certaines suppressions indiquées par des points dans la traduction imprimée au Canada. Mais avant d'envoyer la pièce au Canada, M. l'abbé R... avait tenté de la faire passer dans les journaux parisiens. L'un d'eux la tenait toute prête; elle allait paraître, lorsque, sur une démarche de S. Exc. le Nonce apostolique, averti au dernier moment, le rédacteur en chef consentit très gracieusement à la supprimer. Si c'est du bureau de la feuille parisienne qu'elle partit pour le Canada, nous avons lieu de le croire, sans le savoir positivement. Enfin, elle partit et revint quelque temps après dans la *Minerve* de Québec. Nous en sommes alors connaissance, et beaucoup d'autres comme nous. Aucun journal, cependant, ne la reproduisit ni en France ni en Belgique. Pour les journaux catholiques, l'opposition du Nonce suffisait. Pour les autres, sans que nous en devinions la cause, ils eurent la même discrétion. Cependant des copies manuscrites en étaient faites et couraient partout. Elle fut enfin imprimée à Genève, d'où elle se répandit à profusion. M. Ollivier s'en est emparé alors, et par lui elle est entrée dans la presse parisienne. Il demande maintenant

comment elle est tombée dans les mains de tout le monde, et il répond: *Il s'en est fait un grand commerce.* C'est sa propre histoire. L'abbé R. a commencé, il a fini, et sa troisième édition s'en est bien trouvée. Sa réputation d'homme discret, de théologien et de canoniste n'en tirera pas le même profit. Voilà ce que le *Mémorial* pouvait dire, et, croyons-nous, tout ce qui est à dire quant à la divulgation du document. Mais le *Mémorial* ajoute quelques mots plus dignes d'intérêt: "Ce document a réellement un caractère privé et confidentiel, d'autant plus (?) que, malgré la publicité qu'il a eue, le gouvernement français ne s'en est pas ému le moins du monde, et que, comme nous l'avons déjà dit, le Pape se borne à demander à Mgr. Darbois des explications qu'on évalue que ne saurait refuser au chef suprême de l'Eglise. Aussi avons-nous d'une source positive que l'illustre Prélat ne tarda pas à déférer au vœu de Sa Sainteté, et fera ainsi disparaître le seul obstacle qui s'opposait à son élévation au cardinalat." Personne n'a jamais douté ni pu louter que le débat ne fût fini, comme le *Mémorial Diplomatique* l'annonce, par un acte de déférence de notre Archevêque envers Celui qui a des missions de "paître les brebis." L'histoire de l'Eglise, depuis dix-huit siècles, est pleine de ces incidents, qui attestent à la fois la sainte vigilance du Pasteur suprême et la foi des pasteurs particuliers que le Christ lui a subordonnés. Mais le *Mémorial Diplomatique* nous paraît bien mal inspiré de parler ici du cardinalat, et une telle parole blesse trop le sentiment catholique. Ce n'est pas pour être Cardinal qu'un Evêque, en pareille circonstance, défère au vœu du Pape; c'est parce qu'il est Evêque. LOUIS VEUILLOT. LA BATAILLE DES CHEMINS DE FER. Depuis deux ou trois ans, le monde entier a les yeux ouverts sur la gigantesque entreprise qui doit relier l'Océan Atlantique à l'Océan Pacifique à travers le continent américain, — à travers les districts populeux de l'Est, à travers les gigantesques montagnes de granite qui semblent élever une barrière infranchissable entre les deux bassins maritimes; enfin, à travers les immenses plaines solitaires qui s'étendent à l'infini jusqu'aux rivages occidentaux des Etats-Unis. Cette œuvre est une des merveilles de notre temps; c'est le suprême effort de l'activité humaine; le criérisseur de la grandeur d'un peuple; la mesure du chemin parcouru dans les voies de la civilisation par une nation venue au monde à peine depuis trois quarts de siècle; bref, l'expression exacte du génie américain. Ces prémisses posées, il semble que l'admiration doive être le seul sentiment légitime en présence de l'œuvre presque accomplie. On annonce, en effet, que la route sera achevée dans quelques mois, et que bientôt il ne faudra pas plus d'heures pour aller d'une mer à l'autre, qu'il ne faut aujourd'hui de jours pour parcourir le même espace, à travers d'immenses fatigues et d'immenses périls. Malheureusement, il y a une grande différence entre le mirage et la réalité, et il est fort à craindre qu'il n'y ait guère moins de différence entre les magnificences douteuses et les déceptions probables du chemin de fer du Pacifique. Les tribunaux de New-York nous donnent en ce moment un spectacle qui est comme l'explosion d'un cataclysme, comme le symptôme précurseur d'une catastrophe prochaine; bref, s'il faut en croire les apparences, si les révélations attendues de ces débats confirment nos conclusions, qui se posent forcément au début, l'entreprise du *Chemin de fer du Pacifique* serait tout simplement la combinaison financière et industrielle la plus frauduleuse, le vol le plus gigantesque et le plus audacieux qu'ait jamais tenté et accompli le flibustierisme ancien et moderne. C'est M. James Fisk, le grand lama de l'Erie, le roi des chemins de fer et de l'opéra, qui a mis le feu à cette mine. Nous ne pouvons pas entrer ici dans les détails de ce réseau inextricable de fraudes, de ruses, de *tricks*, comme on dit en anglais, au moyen desquels *trente millions* de dollars soutirés soit au gouvernement soit à des actionnaires innocents, ont été distraits du capital social du *Pacific Railroad* pour former celui du *Credit Mobilier* au profit d'un petit nombre de directeurs, administrateurs et compères privilégiés formant la bande noire des oiseaux pillards. Tout ce que nous pouvons dire quant à présent, c'est que M. James Fisk, qui s'y connaît, voyant la tournure que prenaient les choses, n'est procuré six actions, — pas davantage, — et, armé de ce mince inté-

"Feuilleton de l'Ordre."

CE QUE COUTE UN EMPRUNT GRATUIT. (Suite et fin.) Ce ne fut guère qu'après cet envoi que Félix put réfléchir sur la réalité de ce proverbe chinois: "Une dette mange plus qu'un enfant." Mais, tout compte fait, il ne lui était pas possible de changer la situation des choses. Sur la fin de l'année, un jour, dans l'après-midi, Du Tremblay vint à rencontrer Trichard qui flânait sous les piliers de la Bourse. — Tiens, vous voilà, cher ami, lui cria l'ex-banquier du plus loin qu'il l'aperçut. Mais quel air triste! Qu'avez-vous donc? — Parbleu, répondit Félix, ce sont ces introyables 500 francs qui me tracasent l'esprit. — Ah! vous êtes trop bon, par exemple, répartit l'autre. Voilà une grosse affaire, en effet, pour en faire du souci! Egayez-vous donc, peignez la vie en rose, amusez-vous! C'est ma philosophie. Eh! tenez, en votre qualité d'artiste, vous connaissez bon nombre d'artistes dramatiques, de journalistes et de comédiens? — Puis-je vous être agréable en quelque chose? — A moi personnellement, non; mais vous avez moyen de faire plaisir à ma femme et à ma fille. On joue, en ce moment, au boulevard une pièce qui fait fureur et que ces dames voudraient voir. Envoyez-nous une loge pour demain. — Pour demain, oui, certes, répondit Félix, vous l'avez, je m'y engage. Du Tremblay croyait pouvoir promettre en toute assurance. Ami de l'auteur du drame, il lui députa son domestique: "Une loge pour demain sans faute, avant quatre heures, lui écrivit-il." — Je l'enverrai, répondit le dramaturge. Le lendemain, quatre heures venaient, que Félix n'avait rien vu venir. L'auteur, ainsi que cela arrive toujours avec ceux qui promettent légèrement, avait tout-à-fait négligé l'incident. Du Tremblay dut appeler une voiture en toute hâte; il alla au théâtre et y prit la loge, qui lui coûta quarante francs. Quarante francs ne sont rien; Félix ne s'y arrêterait pas, mais il lui était difficile de ne point garder rancune à ce lui qui l'avait forcé de manquer de parole. — S'il n'était pas ridicule de se battre pour une pareille vètille, je lui enverrais un cartel, disait-il; mais je lui recourrais ce mauvais office au centuple. On rapporta le propos au dramatur-

ge; Félix eut, naturellement, un ennemi irréconciliable. Il y avait à cette époque, sur le tapis, une affaire magnifique de voie ferrée: c'était un concert industriel à grand orchestre où Du Tremblay devait jouer sa partie; mais, par une coïncidence bizarre, l'au-cour dramatique y avait de l'influence. Nos hommes de théâtre sont partout aujourd'hui. C'en était assez pour que Félix fût écarté. A cette même époque, il donnait ses soins à une Anglaise, jeune, jolie et fort riche. Suivant toutes les apparences, ce devait être le dénouement de sa vie, car la jeune Anglaise l'avait distingué dans la foule de ses adorateurs. Malheureusement, l'oncle de la jeune miss voyait de mauvais œil cette préférence. Aussi, vers la fin de l'hiver, un jour que Félix venait de faire sa cour comme de coutume, il apprit que l'oncle avait écarté la nièce la veille même, et qu'elle était partie pour l'Italie. Il se jeta éperdu dans le premier wagon de chemin de fer qui menait du côté du Midi. Elle est partie pour l'Italie, se disait-il, mais pour quelle Italie? Est-ce Rome, est-ce Venise, ou bien Gènes? Il prit par le pont du Var et entra dans Nice. A l'hôtel de la Croix de marbre, où il était descendu, un voyageur en casquette, ayant deux femmes près de lui, l'interpellait familièrement.

— Eh! cher ami, lui disait le voyageur, c'est le ciel qui vous envoie. Sur ces paroles, il reconnut Trichard, qui était accompagné de sa femme et de sa fille. — On a recommandé le doux soleil de ce pays à ces dames, reprit l'ex-banquier; j'elles ai suivies; mais voyez le contre-temps: une lettre m'enjoint de m'absenter pour trois jours; on m'appelle à Marseille pour affaires graves: il y va de cent mille francs. Sans vous, Du Tremblay, j'étais dans le plus cruel embarras; je ne savais plus que faire de Zénaï et de sa mère; mais, les dieux soient loués! vous voilà, je vous remercie, pour trois jours, la garde de ce que j'ai de plus précieux au monde, et je pars. Vainement Félix essayait d'ouvrir la bouche pour exprimer qu'il avait, lui aussi, une affaire de la dernière importance: sa voix s'arrêtait dans son gosier, et, d'ailleurs, Trichard courait déjà au port se jeter dans le navire à l'aide duquel il devait gagner Marseille. Bon gré mal gré, le pauvre garçon dut faire le galant durant trois jours consécutifs. Jugez de la situation de son esprit! Tandis qu'il traînait ses deux boulets de Nice à Monaco et de Monaco à Menton, sa pensée inquiète interrogeait la rose des vents pour savoir en quel lieu s'était enfuie la petite veuve. — Tout cela pour un misérable billet

de 500 francs! murmura-t-il. Après les trois jours, les trois siècles, on lui rendit la liberté, mais il était trop tard. Il avait perdu toutes traces de sa charmante insulaire. — Retournons à Paris, se dit Félix, et, pour le coup, créons 500 francs; faisons, s'il le faut, de la fausse monnaie, mais remboursons Trichard! Six mois après, il se rendit tout joyeux chez l'ancien banquier pour le payer. Le hasard voulut qu'il y eut un dîner d'amis; on le retint. On joua à la suite du dîner, Félix perdit les cinq cents francs qu'il n'avait pas encore touchés le moment de rendre à son prêteur. Pomtant, après le punch, un familier de la maison, sorte de serpent tentateur, lui offrit du champagne frappé en lui glissant dans l'oreille d'événements paroles. Il lui montrait le luxe qui l'entourait, l'argenterie, les cristaux, le linge damassé, les objets d'art, et aussi Zénaïde Trichard quise trouvait au bout de la table. — Tout cela vous appartient, j'en suis sûr, si vous voulez vous donner la peine de dire un mot. Félix, qui n'avait plus sa tête à lui et que le spectacle d'un brillant comfortable séduisait au-delà de toute expression, répondit qu'il était prêt à dire tout mot pour un si l'on voulait. Dès le soir même il était décidé qu'il

deviendrait le gendre de l'ancien prêteur sur gages. La particule, dont son nom était orné, avait été décisive pour ce dernier, qui n'était point fléchi de se réhabiliter quelque peu. La nocce eut lieu à quinze jours de là. Toute médaille a son revers: le bonheur de Du Tremblay a eu son vilain côté. Il y a plusieurs années que ces événements se sont passés. On rencontre aujourd'hui Félix seul, pensif et presque triste. Il est riche, mais seulement en espérance, Trichard n'abandonnant pas son argent à un gendre qui emprunte des billets de cinq cents francs et ne les rend pas. Sa femme est louchée, rousse et bossée, et, qui pis est, élevée dans un monde mesquin. Zénaïde est acariâtre comme Xantippe, la moitié de Socrate. Il y a quelque temps, le pauvre homme nous disait d'un ton moitié gai, moitié ironique: — Le ciel m'a envoyé un fils. Aussitôt qu'il aura l'âge de raison je lui ferai réciter, en guise de prière du matin et du soir, la formule que voici: "Mon Dieu, préservez-moi toujours d'un billet de cinq cents francs empruntés sans intérêt!" PHILIBERT AUDEBRAND. FIN.

de 500 francs! murmura-t-il. Après les trois jours, les trois siècles, on lui rendit la liberté, mais il était trop tard. Il avait perdu toutes traces de sa charmante insulaire. — Retournons à Paris, se dit Félix, et, pour le coup, créons 500 francs; faisons, s'il le faut, de la fausse monnaie, mais remboursons Trichard! Six mois après, il se rendit tout joyeux chez l'ancien banquier pour le payer. Le hasard voulut qu'il y eut un dîner d'amis; on le retint. On joua à la suite du dîner, Félix perdit les cinq cents francs qu'il n'avait pas encore touchés le moment de rendre à son prêteur. Pomtant, après le punch, un familier de la maison, sorte de serpent tentateur, lui offrit du champagne frappé en lui glissant dans l'oreille d'événements paroles. Il lui montrait le luxe qui l'entourait, l'argenterie, les cristaux, le linge damassé, les objets d'art, et aussi Zénaïde Trichard quise trouvait au bout de la table. — Tout cela vous appartient, j'en suis sûr, si vous voulez vous donner la peine de dire un mot. Félix, qui n'avait plus sa tête à lui et que le spectacle d'un brillant comfortable séduisait au-delà de toute expression, répondit qu'il était prêt à dire tout mot pour un si l'on voulait. Dès le soir même il était décidé qu'il

de 500 francs! murmura-t-il. Après les trois jours, les trois siècles, on lui rendit la liberté, mais il était trop tard. Il avait perdu toutes traces de sa charmante insulaire. — Retournons à Paris, se dit Félix, et, pour le coup, créons 500 francs; faisons, s'il le faut, de la fausse monnaie, mais remboursons Trichard! Six mois après, il se rendit tout joyeux chez l'ancien banquier pour le payer. Le hasard voulut qu'il y eut un dîner d'amis; on le retint. On joua à la suite du dîner, Félix perdit les cinq cents francs qu'il n'avait pas encore touchés le moment de rendre à son prêteur. Pomtant, après le punch, un familier de la maison, sorte de serpent tentateur, lui offrit du champagne frappé en lui glissant dans l'oreille d'événements paroles. Il lui montrait le luxe qui l'entourait, l'argenterie, les cristaux, le linge damassé, les objets d'art, et aussi Zénaïde Trichard quise trouvait au bout de la table. — Tout cela vous appartient, j'en suis sûr, si vous voulez vous donner la peine de dire un mot. Félix, qui n'avait plus sa tête à lui et que le spectacle d'un brillant comfortable séduisait au-delà de toute expression, répondit qu'il était prêt à dire tout mot pour un si l'on voulait. Dès le soir même il était décidé qu'il

ret, a acquis le droit de fouiller ce chaos, d'en débrouiller les ténèbres, d'appeler la lumière de la justice, et d'exposer au grand jour tous les ressorts de cette prodigieuse spéculation.

Les bureaux de la compagnie, situés dans un grand bâtiment de marbre de Nassau street, non loin de la poste, ont été ces jours derniers le théâtre d'une scène étrange, émuante même, et qui a causé une vive émotion dans le quartier. La compagnie ayant contesté à M. James Fisk son titre d'actionnaire, et par conséquent son droit de poursuite en justice, M. Fisk a fait ordonner par le juge Bernard la présentation des livres sociaux, et il a fallu faire ouvrir, ou plutôt briser par des mécaniciens et des forgerons le coffre-fort dans lequel ils étaient enfermés. Il n'a pas fallu moins de six heures pour accomplir cette opération; pendant tout ce temps, la caisse de fer, chef-d'œuvre de serrurerie, a résisté aux efforts des plus vigoureux et des plus habiles ouvriers des usines voisines, se renouvelant par escouades; enfin les pènes, les verrous, les combinaisons, les plaques de cuivre et d'acier, toute une armature digne des forges de Vulcain sont tombées brisées, mais non disjointes, sous les coups redoublés des marteaux et des masses manœuvrés par des bras robustes; et les fameuses livres ont été transportés triomphalement à la barre du tribunal, qui s'est ajourné après un examen sommaire, d'où est résulté, à première vue, que M. James Fisk était bien et dûment inscrit sur le rôle des actionnaires de la compagnie.

Jusqu'ici, nous ne possédons encore que le programme de la comédie; nous allons la voir se dérouler sous nos yeux. Il sera curieux de voir ces six minces actions de M. Fisk, si elles sont habilement maniées, comme cela est probable, faire dégorger par la compagnie du Pacific Railroad les millions dévorés par les ravageurs qui en manient les ficelles. Et ce ne sera là tout probablement que le premier coup de pioche au pied de cet échafaudage de fraude et de rapine. Il s'en suivra probablement quelque enquête sérieuse, et alors se découvrira toute la trame; on verra, par exemple, que le grand souci des constructeurs, contrairement aux lois qui devraient présider à une telle entreprise, a été le prolongement des distances, car chaque mille gagné correspond à un loi considérable de terres et à une proportion énorme de subvention gouvernementale; on verra encore à quel point ont été trompés les agents du gouvernement chargés de visiter et de recevoir les ouvrages, — sur la convenance du tracé, sur les pentes, les courbes, les tranchées, les talus et empiètements, sur la construction des ponts et des tunnels, sur tous les travaux d'art et de terrassements. On y verra enfin, — et de cela la multitude des locomotives et véhicules désemparés et hors de service porte déjà témoignage, — qu'il faudra reconstruire une immense partie de la voie avant qu'elle soit achevée, tant elle a été exécutée à la diable, uniquement en vue du humbug et de la spéculation.

Telle est la situation de la grande entreprise du siècle, telle qu'elle se révèle aujourd'hui aux yeux ébahis du peuple américain, telle qu'elle apparaît bientôt aux yeux de monde étonné. Voilà où l'on va avec la corruption, la fraude, l'ignorance, la complicité ou le laisser-faire à tous les degrés de l'échelle sociale et politique. Il y a longtemps que cet économe menace; il y a longtemps que les clairvoyants prédisaient la catastrophe; mais il en est en ceci comme dans toutes les œuvres d'opposition à la folie ou à la perversité des hommes. Les gens sincères passent pour des gens moroses, — et quand leurs prévisions deviennent la réalité, il n'y a plus qu'un *de profundis* à dire; il est trop tard! — *Courrier des Etats-Unis.*

LE GENERAL GRANT.

Il y a cinq semaines, j'étais encore à Washington. Parti de Paris au mois de mai dernier, je venais de remplir une mission aux Etats-Unis. J'avais exploré ce vaste pays de l'Atlantique au Pacifique, et je me préparais à retourner en France.

Washington, que j'avais vu si triste et si désert pendant tout l'été précédent, avait pris subitement ces airs d'animation et de joie qui caractérisent chaque hiver, dans la capitale de l'Union, la rentrée du Congrès.

Cette année, les fêtes étaient encore plus bruyantes, plus suivies, et surtout on faisait accueil au président élu, le général Grant, dont l'installation solennelle allait avoir lieu le 4 mars. C'était le héros du moment (il fut un héros chaque hiver à Washington, comme à Paris), et il avait cet avantage sur la plupart des héros, que seul, au milieu du bruit, il restait calme et modeste. Sa gloire ne l'enivrait point. Le *Common man*, comme on l'appelait, le Messie, semblait indifférent. C'était, comme toujours, un silencieux et un modeste, dans un pays où l'on parle trop, et où l'on ne se fait pas faute d'agir.

J'en aurais regretté de dire adieu aux Etats-Unis sans aller saluer le grand homme, et je priai le sénateur du Massachusetts, M. Sumner, de vouloir bien me présenter à lui. Les circonstances me favorisèrent. Deux jours après, je rencontraï le général chez le sénateur de l'Etat de New-York, M. Morgan, qui réunissait dans un grand dîner quelques-uns des premiers citoyens du pays.

Depuis Talleyrand, qui a dit qu'il avait trouvé aux Etats-Unis trente-deux religions et un seul plat, les Américains n'ont guère fait de progrès en cuisine. On n'en était pas moins resté, chez le sénateur Morgan, trois longues heures à table, comme il convient pour ces sortes de festins semi-officiels.

Pendant tout ce temps, l'homme du jour, qui nous essayait de faire parler, et qui peut-être, à cause de cela, ne boit plus que de l'eau, n'avait ouvert la bouche qu'à de très rares intervalles. Grant songeait sans doute à tous les dîners passés qu'il avait dû subir, sans préjudice de tous ceux que l'avenir lui réservait. A la fin du repas, le ministre de Prusse, pour égayer ce festin mélancolique, fit remarquer au futur Président qu'à l'inauguration du 4 mars, l'usage permettait à l'heureux élu d'embarasser les plus jolies filles de Washington. — Je le ferai si le Congrès le permet, répondit laconiquement et avec beaucoup d'à-propos le général, faisant allusion à la loi dite de *tenure office*, votée contre le Président Johnson, et qui rend le chef de l'Union dépendant du Sénat pour une partie de ses actes.

C'est à l'issue de ce dîner que j'eus l'honneur d'être présenté au général. Il me tendit la main suivant la mode américaine, et je m'assis auprès de lui. Je serais encore à la même place très probablement, si j'avais attendu que le général Grant parlât le premier.

J'entendis donc la conversation sans plus de cérémonie, et je lui dis que je venais de visiter le chemin de fer du Pacifique, le pays des Mormons, les mines d'argent de la Nevada, les places de la Californie. Je laissai percer mon intérêt pour toutes les choses grandes ou curieuses que j'avais vues, et donnai libre cours à l'admiration que me causait dans certains cas l'Amérique.

Le général, tout en tirant quelques bouffées de son cigare et humant à petites gorgées le café qu'on lui avait servi, m'interrompit à différentes fois, me disant que lui aussi avait visité ces mêmes pays. Mais pendant tout le temps que dura notre conversation, pas une fibre de son visage ne vibra; le masque resta impassible, la figure, aux traits rudes, accentués, était immobile et comme pétrifiée. — C'est un homme qui n'a jamais ri depuis sa naissance, dit-il de lui une dame à Washington.

Je regardai, ému, cette tête qui j'avais devant moi. Est-ce la face d'un homme vulgaire, sans valeur, sans talent, et se serait-on mépris à son endroit, comme le disent quelques-uns? Non, cet homme d'apparence rustique, à l'œil sans éclat, à la barbe forte et coupée de près, à la figure hâlée, un peu rouge, n'est point un homme du commun; c'est peut-être un homme de génie qui étonnera le monde. Le crâne est large, carré; il révèle la méditation, le calme, et même un peu d'obstination. Ce futur président a le premier mérite des hommes d'Etat, celui de se faire, cette qualité si rare, si indispensable à ceux qui mènent les peuples, et que l'historien Motley, une des gloires de la littérature contemporaine aux Etats-Unis, prise avec tant de raison chez le grand stathouder Guillaume le Taciturne.

Quand l'on me raconta de général, on me fit l'honneur de me présenter à Mme Grant: «Je suis une pauvre femme de l'Ouest, me dit-elle; la fortune est venue nous chercher, nous n'avons pas couru après elle.» J'admire cette femme simple, d'allures bourgeoises, mais pleine de bon sens et de tact, et que son élévation subite n'avait pas un instant troublée. On m'a conté que son mari la consulta quand la présidence lui fut offerte.

Grant, qui cependant n'a pas encore quarante-six ans, hésitant, préférant une vie de calme aux agitations politiques qu'il prévoyait. «Si le peuple vient à toi, tu ne peux guère refuser, lui dit sa femme. L'accomplissement du devoir doit passer avant toutes choses.» Et Grant accepta la candidature proposée. Touchant accord de ce mariage dénué d'ambition, où le bon sens de la femme vient en aide à celui du mari! «Je jure de mes dernières heures de repos, me dit Mme Grant; le mois prochain commenceront les réceptions officielles et mes devoirs de présidente; plus de loisirs alors, mais des occupations continues. Jo venez remplir bien mes fonctions.»

Telle est la compagnie du citoyen illustre que la volonté populaire vient de mettre à la tête de la première république du monde. Elle est digne de son mari, digne du pays qui a nommé celui-ci. Le général Grant, nous le croyons, répondra aux idées que l'on s'accorde à concevoir de lui. Silencieux, il succède à un régime de bavard; modeste, loyal, honnête, lui et les hommes qu'il choisira remplaceront aux affaires des gens orgueilleux, corrompus, menteurs, et la tourbe des *politiciens*. L'Union avait besoin d'un tel représentant. Jamais, depuis Washington, un si grand caractère n'avait paru. C'était à désespérer de la république en voyant dans quel borborygme elle allait s'enfoncer. Après les pères de la patrie, les Adams, les Jefferson, les Madison, les Monroe, qui tous passèrent à la présidence, vivrent les Webster, les Clay, les Calhoun, les Randolph, grands orateurs, et pour la plupart hommes d'Etat fort distingués, quoique d'opinions très diverses. Après ceux-ci, plus rares intervalles qu'une noble figure se montre: le président Lincoln, par exemple....

Un des faits qui frappent le plus tristement l'observateur dans la démocratie américaine, c'est de voir le peu de soin que prennent les bons citoyens de la chose publique. Les affaires sont livrées aux politiciens, qui les traitent dans les *bar rooms* ou buvettes, ou en plein air, et les mènent à leur gré. Les honnêtes gens ont leur fortune à faire d'autre façon et ne s'inquiètent pas, bien à tort, de la manière dont est conduit l'Etat. On dirait qu'avec Grant ces habitudes vont disparaître.

C'est aux affaires que se révèle le politique, comme sur la brèche le soldat; et on se sent la démocratie est un heureux système, qui n'éternise pas les em-

plis, et offre à tous les bons citoyens une occasion de se faire valoir.

L'Union sortira certainement, sous la présidence que s'inaugure, de toutes les difficultés où elle se trouve engagée. La pacification des Etats naguère rebelles s'achève tranquillement; les haines de parti s'éteignent d'elles-mêmes.

La crise monétaire et commerciale qui menace le pays se dissipera sans doute avant d'éclater. On payera peu à peu la dette, et surtout on se débarrassera à tout prix du papier-monnaie. Des tarifs douaniers moindres, les seuls dignes d'un pays libéral, seront probablement adoptés. Les impôts seront diminués, la corruption disparaîtra et la confiance renaitra partout. Elle est la tâche qui incombe au nouveau Président. Elle n'est pas au-dessus de ses forces, car il saura s'entourer des aides les plus honnêtes et les plus intelligents pour tout mener à bien. Ce n'est pas à l'extrême Occident que des signes de décadence persisteront. Regardons autour de nous, songons nos plaies. L'Europe est plus malade que la démocratie américaine.

L. SIMONIS.

CURIOSITES PARISIENNES.

L'HOMME QUI DORT.

Il dort depuis plus de six mois. Jamais la lecture de l'*Etendard*, greffé sur celle du *Public*, n'a produit un résultat pareil.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il est question de ce phénomène étrange; les journaux en ont parlé souvent avec des détails plus ou moins exacts. Les gens, pour la plupart, haussent les épaules et ne croient guère: ils savent bien que les journaux publient parfois de ces choses ingénieuses auxquelles il ne manque, pour étonner et exciter l'intérêt, que d'être vraies.

Sur ma tête, le dormeur est vrai! Le gardien m'a conté l'histoire de cet homme. Il est né à Turin et il était garçon de magasin à Paris. Il a vait une conduite très régulière et rien dans sa manière d'être ne pouvait supposer la folie.

Comme il vivait régulièrement, il fit des économies et il arriva à mettre de côté une somme de quinze cent francs.

Un beau matin, il se leva plus tôt que de coutume et s'en alla par les rues, nanti de son trésor. Avisant un tombereau chargé de boue, il le jeta dedans.

Cette manière de placer l'argent inspira au patron des inquiétudes bien naturelles sur l'état mental de son employé, inquiétudes qui se justifiaient d'ailleurs de la façon la plus complète, lorsque celui-ci se jeta lui-même du second étage sur le pavé. Il se cassa la jambe en tombant; aussitôt guéri de sa fracture, il fut envoyé à Bicêtre, dans le service de M. Legrand-Dussault. C'était à la fin du mois d'août.

D'abord, tout alla bien. Puis la monomanie reparut, et un jour que le curé de l'endroit était venu le visiter, il tomba tout d'un coup dans un profond sommeil.

Il dort toujours! On m'a conduit jusqu'au lit où il repose. C'est au quartier des aïnés, à gauche de la troisième cour. On entre dans une salle du premier étage, ou plutôt dans un vaste couloir où se succèdent, de côté et d'autre, des couchettes en fer, la tête au mur. Au-dessus de chacune, un numéro. Des faces pâles apparaissent çà et là; seuls, les yeux, grands ouverts, tournant dans les orbites d'une manière étrange, vous regardent passer.

Le lit du dormeur est à droite, vers le milieu, au numéro 14, si ma mémoire ne me fait défaut. D'assez loin on peut voir les couvertures se soulever à intervalles égaux, par les mouvements d'une respiration forte et régulière, seul indice de la vie. L'immobilité est complète. — C'est ainsi depuis le commencement, me dit le gardien.

L'homme est couché sur le dos. La tête est énergique, aux traits vigoureusement accentués; il y a dans l'expression quelque chose de religieux et de sauvage: la suavité monacale unie à la rudesse du bandit. Front bombé, poëminent, avec les cheveux taillés en rond au sommet; sourcils durcis; narines largement dilatées. La bouche est remarquable; la lèvre supérieure épaisse et pendante; deux lignes profondes marquent les commissures des lèvres et s'abaissent vers un menton carré; la barbe, noire et bien fournie, paraît faite depuis quatre ou cinq jours, ce qui ajoute encore à l'expression singulière de cette physionomie.

La médecine est aux abois; on a employé tous les moyens internes et externes sans parvenir à réveiller cet effrayant dormeur.

On l'a secoué, frictionné, frappé, flagellé; on l'a plongé dans des baigis sinapisés; on l'a mis au régime de la main, puis on l'a fustigé avec des orties, longtempes, jusqu'à en faire venir à la peau, sur toutes les parties du corps, des ampoules énormes. Il n'a pas bronché.

Comment on le nourrit? Oh! la façon est singulière: on lui introduit une sonde dans le nez et c'est par ce moyen que les aliments arrivent à destination.

Il engraisse! — Pour moi, dit le gardien, je crois que le gaillard dort à ses heures, comme tout le monde, et que sa folie consiste précisément à feindre le sommeil tout le reste du temps.

— Comment! depuis six mois, et malgré les orties!

— Dame, vous savez, la force de volonté!

— La folie donnerait cette force! Ah! si la raison pouvait seulement nous en donner la dixième partie!

— Dame, répétait le gardien en souriant....

Maintenant que la médecine jette sa langue aux chiens, voici venir le cent-garde Gérard, le célèbre magnétiseur. Sur ses instances réitérées, le directeur de l'Assistance Publique, M. Ausson, vient de l'autoriser à essayer du magnétisme. C'est le jeudi saint que Gérard doit se rendre à Bicêtre pour tenter l'expérience.

Si elle échoue comme les autres, il ne restera plus qu'à se mettre à la recherche du cor enchanté qui réveille naguère la Belle au bois dormant.

COUR CRIMINELLE.

Présent: l'Hon. JUDGE MCKAY.

Montréal, 8 avril 1869. La cause de E. C. Fraser, accusé d'obtention de marchandises avec l'intention de frauder, se continue durant toute la journée.

A quatre heures de l'après-midi, les avocats de la défense, MM. Devlin et Cassidy, adressent la parole au jury. La cour s'ajourne.

Vendredi 9 Avril 1869.

Même Présidence. Le procès d'Edouard C. Fraser, se termine à 24 heures P. M. par un verdict de culpabilité.

Charles Landreville est traduit à la barre pour subir son procès sous prévention d'avoir le 8 Décembre 1868, en la cité de Montréal, recélé une montre en or, volée par un nommé Duncan de la maison de douane à Montréal. Il est trouvé coupable.

MM. Bothwell et Valois pour l'accusé. Et la Cour s'ajourne.

Rapport de Ville.

— A la séance de l'Union Catholique demain, M. d'Armagnac de Narbonne doit lire un intéressant travail sur Lamartine.

— Demain soir grande démonstration à l'Eglise Notre-Dame, à l'occasion du 50ème anniversaire de la prise de N. S. P. le Pape Pie IX. Le sermon de circonstance sera prêché par l'éloquent abbé Colin et il y aura ensuite un salut solennel pour lequel on nous promet une bonne musique. La cérémonie commencera à 7 heures.

— Lundi soir, les élèves du Collège Ste. Marie donnent une séance littéraire et musicale, dans leur belle Salle Académique, au profit de l'Hospice St-Vincent de Paul, et à l'occasion du 50ème anniversaire de la prise de N. S. P. le Pape Pie IX. Une séance au Collège Ste. Marie! c'est dire qu'il y aura foule. Les charmants élèves s'en sont montrés très avares cette année pour qu'un néglige cellé-là.

— Il y a ce soir grande exhibition à l'Ecole Militaire de la rue Craig: une mascarade et une course au vélo-pède. Le spectacle promet d'être des plus curieux et des plus intéressants. On s'y pressera sans doute en foule. L'entrée est de 25 centimes et de 50 aux premiers rangs.

— Nous apprenons que M. Oscar Martel se prépare à partir bientôt pour l'Europe où il doit passer quelques années à cultiver sous la direction des grands maîtres le magnifique talent dont il est doué pour le violon. Il doit donner avant son départ, le 17 mai prochain, un grand concert d'adieu pour lequel il fait déjà de grands préparatifs. Au programme de Montréal d'encourager cet effort.

— La Gazette d'hier publie une lettre de M. Joseph Dion à M. Michael Phelan de New-York dans laquelle le grand champion annonce officiellement qu'il se retire de la lice, ayant à s'occuper d'autres affaires qui absorberont tout son temps. Il se retire avec les honneurs de la guerre.

— MM. Alfred Larose, Alfred Mounier, Edouard Boissy, Elzéar Plante, Joseph Lanctôt, Eustache Hantubise ont été admis jeudi à la pratique de la Médecine et Chirurgie. Ces Messieurs ont subi des examens brillants et se sont attirés des éloges bien mérités de leurs professeurs. Il n'en devait pas être autrement, vu leurs grands talents et l'étude si sérieuse qu'ils avaient faite de cette branche. Aussi nous leur souhaitons tout le succès que doivent mériter leur travail et leurs connaissances.

— On annonce la mort d'un nouveau de Sir Walter Scott à l'Hospice St. André de cette ville.

— M. Gilbert construit actuellement trois machines à vapeur, deux pour les Etats-Unis et l'autre pour une compagnie à Sorol.

Ces machines sont faites sur un principe nouveau et devront couper plus de tourbe que toutes les précédentes. La patente est de M. Ambro, du Pays.

— Nous renvoyons nos lecteurs à l'annonce de MM. Paton qui se trouve dans une autre de nos colonnes. Non seulement ces messieurs vendront à moitié prix le fonds de banqueroute qu'ils ont en mains venant de M. Turgeon, mais encore ils font à chaque pratique un cadeau de prix.

Nouvelles Diverses.

— L'Hon. M. Shea est en ce moment à Ottawa où il confère avec le Conseil Privé au sujet de l'admission de Terre-neuve dans la Confédération. Aucune décision cependant ne sera prise avant

l'arrivée de MM. Cartier et McDougall qui sont attendus mardi ou mercredi prochain.

— La commission du chemin de fer intercolonial siège actuellement à Ottawa où elle s'occupe à choisir entre les soumissions qui ont été faites pour les sections restant. Les rapports télégraphiques ne donnent encore aucun résultat final de ses délibérations: il vaut donc mieux s'abstenir de les juger.

— On se prépare activement à Ottawa pour l'ouverture de la session qui a lieu jeudi prochain. Plusieurs députés et sénateurs de la Nouvelle Ecosse ont déjà quitté leurs pénates pour se rendre à la capitale fédérale, et on annonce l'arrivée à Toronto de M. Simpson, député d'Algonia, qui a fait le trajet du Sault Ste. Marie à Toronto en quinze jours, au moyen de raquettes et en se faisant voler par des chiens.

— Si nous en croyons une dépêche d'Ottawa au *Globe* de Toronto, il serait fortement question de renouer avec le gouvernement de Washington du Traité de Réciprocité.

— Aux assises criminelles de Carleton qui s'ouvrent la semaine prochaine au ra lieu le procès de Doyle et Buckley comme accessoirs avant le fait dans le meurtre de l'Hon. T. McGee. C'est M. Road, de Toronto, qui représentera la couronne, et M. Bernard Davlin de cette ville défendra les accusés.

— Il paraît que l'ex-Président Johnson dont on avait prématurément annoncé la mort, est des mieux portants. Il est en ce moment l'objet d'ovations populaires à Montfreesboro.

— On annonce un nouveau volume de M. Louis V. uillot. Le titre est assez curieux: *Les couleurs*.

— La vie a peu de charmes pour le dyspeptique, et cela ne doit pas nous étonner si nous mettons en ligne de compte les douleurs corporelles et mentales qu'occasionne cette maladie. Le *Strop Péruvien* (un prototype de fer) a guéri des milliers de personnes qui souffraient de cette maladie.

— L'EAU DE LA FLORIDE DE MURRAY ET LANMAN est un grand remède d'eau de toilette qui ont été longtemps un mal pour la toilette, et une nuisance pour les personnes d'un goût épuré. Moins chère que l'eau de Cologne, elle est aussi pure, aussi délicate, et son essence dure aussi longtemps que celle de Cologne, et il possède des propriétés cosmétiques supérieures. Les hommes dont la peau se ressent du passage du rasoir, peuvent modifier l'irritation de la peau en faisant usage de cette eau pour se laver.

— CÉLEBRE SALVE DE GRACE De M. E. TUCKER, Maître de Degré à Salisbury, Massachusetts.

— J'étais affligé depuis plusieurs années de maux vagues, tantôt à l'extérieur, tantôt à l'intérieur. Durant l'été dernier ces maux se manifestèrent plus qu'à l'habitude à l'extérieur, et je fis usage de votre Salve. Toutes les traces en sont disparus sans m'affecter à l'intérieur, — ce qui, fidèle, je crois, la nature destructive du Salve.

— SETH W. FOWLE & FILS, Boston, Propriétaires. A vendre par les Pharmaciens, 25 cents la boîte. Envoyé par la maille, 35 cents.

— NEUF ANNEES DE SOUFFRANCE GUERISON COMPLETE PAR UNE SEULE BOUTEILLE DE LA SALSEPAREILLE DE BRISTOL ET UN FLACON DES PILULES DE BRISTOL.—Chatham, C. H., 5 mai, 1865.

— Messieurs, j'avais souffert de rhumatisme pendant les huit ou neuf dernières années, et j'éprouvais d'insupportables douleurs sans trouver aucun soulagement immédiat ou durable, dans les divers remèdes dont je faisais usage. Ayant vu dans le *Chatham Planet* l'annonce de la Salsepareille et un flacon des Pilules Suédoises de Bristol, je résolus d'essayer. J'ai pris une bouteille de la Salsepareille et un flacon des Pilules Suédoises de Bristol, et je me sens entièrement soulagé de mes tortures. Je me suis permis de rendre ce témoignage aux propriétés curatives de ces remèdes.

— A vous cordialement, O. T. V. DOLSEN.

— BAUME DE CERISIER SAUVAGE DR. WISTAR.—Dans toute l'histoire des découvertes médicales, aucun remède n'a opéré autant de guérisons remarquables des différentes affections de la gorge, des poumons et de la poitrine que ce Baume si justement célèbre qui a fait depuis longtemps ses preuves. L'excellence supérieure de ce remède est si universellement connue que peu de ceux qui en ont éprouvé les vertus, par l'expérience, manquent d'en conserver à leur portée comme remède prompt et certain pour les soudaines attaques de rhume, — étant persuadés que ses pouvoirs peuvent embrasser chaque forme de maladie, depuis la toux la plus légère jusqu'aux symptômes les plus dangereux du malade pulmonaire.

— TÈMOIGNAGE NON-SOLLICITE Du REVD. FRANCIS LOBBELL, Pasteur de l'Eglise Congrégationnelle de Bridgeport, Connecticut.

— Je crois que c'est un devoir pour moi envers l'humanité souffrante de rendre témoignage aux vertus du Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar. J'en ai fait usage — alors que j'avais eu l'occasion de prendre d'autres remèdes pour les rhumes, la toux et le mal de gorge — pendant plusieurs années, et jamais, dans chaque cas, il n'a manqué de me soulager et de me guérir. Très-souvent j'ai été enrhumé le samedi et je songeais avec appréhension aux deux sermons que j'avais à faire le lendemain; mais en faisant un usage libéral du Baume, mon enrhumement a été invariablement subjugué et j'ai prêché sans la moindre difficulté.

— Je le recommande à mes confrères du ministère et en général aux orateurs publics, comme remède certain pour les maladies bronchitiques auxquelles ils sont exposés.

— Préparé par SETH W. FOWLE & FILS, 18 Tremont Street, Boston, et en vente chez les Pharmaciens.

— FIEVRES, GUERISONS MERVEILLEUSES.—Le Dr. Egbert Simms, ex-chef de la Collège Medical à Philadelphie et actuellement un des chefs de ces Fievers en font la médecine en tout un an de New-York que les Pilules de Bristol font merveille dans ces régions, dans les cas de fièvres bilieuses et remittentes: L'extrait suivant de ses remarques est publié avec la permission de l'auteur, et est adressé à: M. de la Nouvelle-Orléans, Louis-Stéphane, troisième fils de Frs. Foucher, Ec., de Joliette.

— Acte concernant la Faillite 1864. Dans l'affaire de PRUDENT MONTY, de Longueuil, P. Q. INSOLVABLE. Un premier et final bordereau de dividende de la succession de l'insolvable a été préparé, sujet à objection jusqu'à mon premier jour de Mai prochain.

— A. B. STEWART, Syndic officiel. Montréal, 9 Avril 1869. 55.

— Acte concernant la Faillite 1864. Dans l'affaire de COX & STINSON, de Montréal. INSOLVABLES. Les créanciers des Insolvables sont invités de se réunir dans le bureau du sous-juré, 211-213 de l'Echange des Marchands, en la Cité de Montréal, jeudi le vingt-troisième jour d'Avril courant, à TROIS heures de l'après-midi, pour l'examen public des affaires de la succession en général. Les Insolvables sont par la présente notifiés d'y assister.

— A. B. STEWART, Syndic Officiel. Montréal, 2 avril 1869. 54.

— UNE NOUVELLE MERVEILLE EN MÉDECINE.—Jusqu'à ce jour, peu d'agents ont été proposés pour la destruction des vers du système humain et de la nature la plus dangereuse et la plus dégoûtante des parasites, malgré leur résistance, réservoirs des fièvres de Dalmatie, de Calomel, et d'autres minéraux dans le sang, mais que pour cela le but désiré n'a été atteint. La méthode est maintenant bien différente; les dégoûtantes conceptions connues sous le nom de *Ascarides de Duvoy* pour les vers sont parties recherchées avec avidité par les enfants et elles sont prises sans Paide d'aucune médecine; j'ai essayé de guérir des fièvres de Dalmatie, de Calomel, et d'autres minéraux dans le sang, mais que pour cela le but désiré n'a été atteint. Préparée seulement par Devins & Bolton, Pharmaciens, près le Palais de Justice.

— LE CÉLEBRE BAUME DE ALLEN POUR LES POUMONS.—Guérit les rhumes, la toux et la Consumption.

— LE CÉLEBRE BAUME DE ALLEN POUR LES POUMONS.—Guérit les Bronches, l'Asthme et le Group.

— LE CÉLEBRE BAUME DE ALLEN POUR LES POUMONS.—Donne de la force au système.

— LE CÉLEBRE BAUME DE ALLEN POUR LES POUMONS.—Est très agréable au goût.

— LE CÉLEBRE BAUME DE ALLEN POUR LES POUMONS.—Donne toujours satisfaction ou bien l'argent est remis. Il est recommandé par les premiers médecins. Tout en étant agréable à prendre et inoffensif de sa nature, c'est un remède puissant pour guérir toutes les maladies des poumons. A vendre par tous les Pharmaciens.

— PERRY DAVIS & FILS, Agents, 380, rue St. Paul, Montréal.

— UN RHUME, UNE TOUX, OU UNE GORGE ENFLAMMÉE.—Si on veut éviter de progresser, dégoûter le plus souvent en affections pulmonaires et bronchitiques sévères et quelques fois incurables.

— LES BRONCHITES BRONCHITISQUES DE BROWN Atteignent directement les parties affectées et donnent un soulagement instantané. Dans les cas de BRONCHES, d'ASTHME et de CATARRHES, ils donnent un grand bénéfice. Ne prenez que les véritables BRONCHITISQUES BRONCHITISQUES DE BROWN qui ont prouvé leur capacité par des épreuves de plusieurs années. Parmi les témoignages attestant leur efficacité, nous remarquons des lettres de

— E. H. Chapin, D. J., New-York. Henry Ward Beecher, Brooklyn, New-York. N. P. Willis, New-York. Hon. C. A. Phelps, Prov. Mass. Senate. Dr. G. F. Biglow, Boston. Prof. Edward North, Clinton, New-York. Médecins de l'armée et autres Médecins éminents. A vendre partout par 25 cents la boîte.

— HENRY, SIMPSON & CIE., Agents-Général pour le Canada, 615, Rue St. Paul, Montréal. 13 mars, 14m-45—cm E. H.

— GROUP.—Nous recommandons particulièrement l'usage de l'Élixir Balsamique végétal de Dowas pour la guérison du Group. On nous assure que plus on en prend, plus on se sent mieux. C'est un remède inventé pour la guérison de cette maladie. On doit beaucoup de reconnaissance à la maison pour avoir placé ce précieux remède contre le Group à la portée de tous. Dans tous les cas de toux, c'est le meilleur remède que nous connaissions. A vendre partout. Prix 25 et 50 cents la bouteille.

— Vous que la maladie a abandonné, dont le corps est couvert d'ulcères, de plaies, dont le sang est pleuré d'éruptions, qui êtes l'unis de la bonne société, qui n'avez pas de joies, de plaisirs, réjouissez-vous: une guérison vous est maintenant offerte dans le *Remède de Dowas*. Ce remède vous fera disparaître votre maladie, qui vous fera revenir à la santé et dans la société de vos amis.

— Si vous êtes affligé de la scrofule, des maux chroniques, de la syphilis, de plaies, des éruptions de peaux, des rhumatismes chroniques, etc., faites usage du *Remède de Dowas* de *Kadway*, qui vous guérira infailliblement.—Prix \$1.00 la bouteille.

— LES MEDECINS LES RECOMMANDENT Tégie générale, les médecins de quelque renommée sont opposés aux médicaments à propriétés particulières et dans beaucoup de cas en refusent l'usage à leurs patients; il n'en est pas de même des *PASTILLES-AVERS VEGETALES DE DEVINS* qui font une exception particulière à cette règle.

— Les principaux Docteurs en médecine en recommandent fortement l'usage, et ces Pastilles se sont acquises une réputation de supériorité incontestable sur toutes les autres préparations vermifuges qui sont aujourd'hui offertes en vente de tous côtés. Elles ont été analysées et on a été forcé de reconnaître qu'elles possédaient des propriétés antimicrobiques supérieures; elles agissent comme tonique et comme vermifuge, et en donnant du ton à l'estomac et aux intestins, elles empêchent la recrudescence de l'infestation aux vers récidivants.

— Préparées seulement par DEVINS & BOLTON, Pharmaciens, Montréal, et à vendre chez tous les paux marchands de la campagne.

— MARIAGE. — A l'Eglise St. Joseph d'Ottawa, le 6 du courant, par le Révd. M. Tanguay, assisté par le Révd. Père Pallier, H. Casgrain, Ec., le plus jeune des fils de feu l'Hon. Charles Casgrain d'Airvaux, à Catherine, fille aînée de feu George MacDonell, Ec., (Greenfield) Avocat, de Cornwall.

— A Ottawa, le 6 du courant, à l'Eglise St. Joseph, par le Révd. Père Pallier, Joseph Janvier Ubald Baudry, Ec., Prothonotaire de la Cour du District de Beauharnois, fils de l'Hon. Juge Baudry, de la cité de Montréal, à Dame Marie Anne Josephine Antoinette Feline Hamel, veuve de feu Arthur Casgrain, Ec

Acte Concernant la Faillite 1864. Dans l'affaire de CHARLES PEGNEM, de Montréal, Epicier et Commerçant. FAILLI.

SOUSCRIPTION AUX OEUVRES DE CHAMPLAIN, 6 Volumes, in-quarto, ornés de plus de 100 Cartes et Gravures. PRIX: \$15

LES OEUVRES DE CHAMPLAIN, publiées sous le patronage de l'Université-Laval, ont été dérivées lors de l'incendie de l'imprimerie de la Reine, vont être ré-imprimées et paraîtront en janvier ou février prochain.

69. PATTON. 69. GRANDE VENTE DE BANQUEROUTE. LES MARCHANDISES SONT REELLEMENT SACRIFIEES.

ON DONNE LA VALUR DE \$3 POUR \$1. Le Magasin est toujours encombré.

MAGNEZ QU'ON VEND DES GANTS DE KID POUR 7 LA PAIRE!!!

LA VENTE SERA TERMINEE DANS PEU DE JOURS. Après cette époque, M. Patton cessera son commerce de marchandises.

69, RUE NOTRE-DAME. Première porte à l'est de la Rue Bonsecours.

Défense d'avancer. Le sousigné fait défense à toute personne d'avancer à aucune personne, même les membres de sa famille, sans un ordre écrit de sa main.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1864. Dans l'affaire de FRANCIS DOWD, Commerçant de Montréal. FAILLI.

On demande à acheter une quantité de vieux fer mortuaire. On donnera les plus hauts prix.

Chemin de Fer VERMONT CENTRAL. 1869.—ARRANGEMENT D'HIVER—1869.

A VENDRE. PLANCHES DE MOULINS convenables pour engins; COTON DE REBUT pour machines; 5 tonnes d'étoffe; 200 barreaux de fer; 10 tonnes de cendre; 2 do de morceaux de cuivre; 5 do morceaux de fer.

23 TONNES D'ETOUPE POUR TOIT; CHASSE DE PANIERS A MAIN; 5 caisses d'articles assorties; un assortiment considérable de papier à envelopper, à écrire et à imprimer, de couleur, feutre pour mettre sous les tapis et prévenir les mois.

W. REID & CIE., 12, rue de la Commune, Montréal. 29 mars 1869.

ETABLISSEMENT CANAD. NEUBLES DE MENAGE. C. E. PARISEAU, PROPRIETAIRE. CHAISES, SOFAS, FAUTEUILS, TABLES, BUREAUX, BOIS-DE-VITIS, LAVERAINS, METALES DE CRIM. ETC., ETC.

449 RUE NOTRE-DAME, PARTIE OUEST, MONTREAL. 4 novembre 1868.

R. R. R. PILULES. PILULES DU DR. RADWAY. Dose.—Pour régulariser le foie, l'estomac, les entrailles, et pour promouvoir la digestion.

VRAI CONFORT POUR LES PERSONNES AGEES ET AUTRES AFFLIGES DE LA CONSTIPATION ET DE LA PARALYSIE D'ENTRAILLES.

LISEZ CECI. Nouvelle-Albany, Ind., 12 Mars 1867. Depuis quarante ans j'étais affligé de la constipation, et durant les vingt dernières années j'étais obligé de recourir tous les jours aux injections afin de faciliter les évacuations.

LES PILULES DU DR. RADWAY GUERISSENT TOUTES LES MALADIES. De l'Estomac, du Foie, des Entrailles, des Reins, de la Vessie, des Maladies Névralgiques, le Mal de Tête, la Constipation, l'Indigestion, la Dyspepsie, la Bile, les Fièvres, les Éruptions, les Éruptions de la Peau, les Éruptions de la Peau, les Éruptions de la Peau.

LE DR. RADWAY. A reçu un important document officiel, signé par les professeurs du Collège Médical de Breslau, Prusse, contenant le résultat d'une analyse des PILULES REGULATRICES DE RADWAY.

HAUTE APPROBATION PAR LE COLLEGE MEDICAL DE PRUSSE. LE DR. RADWAY. A reçu un important document officiel, signé par les professeurs du Collège Médical de Breslau, Prusse, contenant le résultat d'une analyse des PILULES REGULATRICES DE RADWAY.

DR. PHIL. THEOBALD WERNER, Directeur du Bureau Polytechnique. DR. HESSE, Premier Assistant BISMARCK A LA PRUSSE!!!

A VENDRE. PLANCHES DE MOULINS convenables pour engins; COTON DE REBUT pour machines; 5 tonnes d'étoffe; 200 barreaux de fer; 10 tonnes de cendre; 2 do de morceaux de cuivre; 5 do morceaux de fer.

W. REID & CIE., 12, rue de la Commune, Montréal. 29 mars 1869.

DISPENSARE DE LA CITE. Vis-à-vis M. Thos. Muesen. NO. 252, RUE NOTRE-DAME.

DES MORTALITES qui arrivent annuellement, sont causées par des maladies que l'on peut prévenir et dont la plus grande partie seraient exterminées et chassées du système en quelques heures, si le Récupérateur Rapide ou les Pilules de Radway (suivant le cas) étaient administrées quand on s'aperçoit de quelque douleur, malaise ou légère maladie.

Acte concernant la Faillite 1864. Province de Québec, District de Montréal.

Dans la Cour Supérieure. Dans l'affaire de ELIZABETH GEFFRARD, FAILLI.

Cour Supérieure. Le JEUDI, le dix-septième jour de JUIN prochain, le sousigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

R. R. R. 1 meilleur que 10 Sarspareille! Le principe curatif de la Sarspareille entre pour une large part dans la composition du Résolutif R. R. R.

Une bouteille de Résolutif R. R. R. guérit avec une rapidité étonnante chaque forme de maladie chronique, scrofuleuse ou de la peau, et extermine toute la corruption du système humain.

Une bouteille de Résolutif Rénovateur du Dr. Radway contient plus du principe curatif actif de la meilleure Sarspareille de Jamaïque que dix des plus grandes bouteilles du mélange qu'on vend sous le nom de Sarspareille.

Le Dr. STE. RY HUNT a depuis plusieurs années à celles de Seltz et de Saratoga—furent chargées de gaz acide carbonique, ce qui les rendait supérieures en quelque sorte à ces sources renommées, et ajouta: "Je me suis convaincu par des expériences que ce procédé réussit parfaitement aux Eaux de Varennes qui deviennent ainsi plus agréables à boire et plus utiles à la digestion."

ST. GEORGE & DRAPEAU. MAGASIN DE FERBLANTERIE ET PLOMBERIE. No. 98 RUE ST. LAURENT. ENSEIGNE DE LA GROSSE CAFETIERE ROUGE.

Acte concernant la Faillite 1864. PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal.

Acte concernant la Faillite 1864. Dans l'affaire de FLORIDE DESLONG-CHAMPS tant individuellement que comme ayant été en société avec Joseph Lambert et ayant fait commerce à Montréal sous le nom et raison de "Lambert & Deslong-champs."

Acte concernant la Faillite 1864. PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal.

Acte concernant la Faillite 1864. PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal.

R. R. R. 90 SUR 100. DES MORTALITES qui arrivent annuellement, sont causées par des maladies que l'on peut prévenir et dont la plus grande partie seraient exterminées et chassées du système en quelques heures, si le Récupérateur Rapide ou les Pilules de Radway (suivant le cas) étaient administrées quand on s'aperçoit de quelque douleur, malaise ou légère maladie.

Comment le Récupérateur Rapide agit. En quelques minutes, le patient sentira une légère démanaison et la peau deviendra un peu rouge; si l'estomac est très malade, le Récupérateur aidera la nature à rejeter la cause du mal, une chaleur se répandra dans tout le corps et ses propriétés diffusives stimulantes se répandront dans tous les tissus et veines du système, ramenant les glandes et les organes à demi paralysés à un état de santé et de vie, lequel sera suivi de transpiration et la surface du corps éprouvera une plus grande chaleur.

Comment le Récupérateur Rapide agit. En quelques minutes, le patient sentira une légère démanaison et la peau deviendra un peu rouge; si l'estomac est très malade, le Récupérateur aidera la nature à rejeter la cause du mal, une chaleur se répandra dans tout le corps et ses propriétés diffusives stimulantes se répandront dans tous les tissus et veines du système, ramenant les glandes et les organes à demi paralysés à un état de santé et de vie, lequel sera suivi de transpiration et la surface du corps éprouvera une plus grande chaleur.

Comment le Récupérateur Rapide agit. En quelques minutes, le patient sentira une légère démanaison et la peau deviendra un peu rouge; si l'estomac est très malade, le Récupérateur aidera la nature à rejeter la cause du mal, une chaleur se répandra dans tout le corps et ses propriétés diffusives stimulantes se répandront dans tous les tissus et veines du système, ramenant les glandes et les organes à demi paralysés à un état de santé et de vie, lequel sera suivi de transpiration et la surface du corps éprouvera une plus grande chaleur.

Comment le Récupérateur Rapide agit. En quelques minutes, le patient sentira une légère démanaison et la peau deviendra un peu rouge; si l'estomac est très malade, le Récupérateur aidera la nature à rejeter la cause du mal, une chaleur se répandra dans tout le corps et ses propriétés diffusives stimulantes se répandront dans tous les tissus et veines du système, ramenant les glandes et les organes à demi paralysés à un état de santé et de vie, lequel sera suivi de transpiration et la surface du corps éprouvera une plus grande chaleur.

Comment le Récupérateur Rapide agit. En quelques minutes, le patient sentira une légère démanaison et la peau deviendra un peu rouge; si l'estomac est très malade, le Récupérateur aidera la nature à rejeter la cause du mal, une chaleur se répandra dans tout le corps et ses propriétés diffusives stimulantes se répandront dans tous les tissus et veines du système, ramenant les glandes et les organes à demi paralysés à un état de santé et de vie, lequel sera suivi de transpiration et la surface du corps éprouvera une plus grande chaleur.

Comment le Récupérateur Rapide agit. En quelques minutes, le patient sentira une légère démanaison et la peau deviendra un peu rouge; si l'estomac est très malade, le Récupérateur aidera la nature à rejeter la cause du mal, une chaleur se répandra dans tout le corps et ses propriétés diffusives stimulantes se répandront dans tous les tissus et veines du système, ramenant les glandes et les organes à demi paralysés à un état de santé et de vie, lequel sera suivi de transpiration et la surface du corps éprouvera une plus grande chaleur.

Comment le Récupérateur Rapide agit. En quelques minutes, le patient sentira une légère démanaison et la peau deviendra un peu rouge; si l'estomac est très malade, le Récupérateur aidera la nature à rejeter la cause du mal, une chaleur se répandra dans tout le corps et ses propriétés diffusives stimulantes se répandront dans tous les tissus et veines du système, ramenant les glandes et les organes à demi paralysés à un état de santé et de vie, lequel sera suivi de transpiration et la surface du corps éprouvera une plus grande chaleur.

Comment le Récupérateur Rapide agit. En quelques minutes, le patient sentira une légère démanaison et la peau deviendra un peu rouge; si l'estomac est très malade, le Récupérateur aidera la nature à rejeter la cause du mal, une chaleur se répandra dans tout le corps et ses propriétés diffusives stimulantes se répandront dans tous les tissus et veines du système, ramenant les glandes et les organes à demi paralysés à un état de santé et de vie, lequel sera suivi de transpiration et la surface du corps éprouvera une plus grande chaleur.

Comment le Récupérateur Rapide agit. En quelques minutes, le patient sentira une légère démanaison et la peau deviendra un peu rouge; si l'estomac est très malade, le Récupérateur aidera la nature à rejeter la cause du mal, une chaleur se répandra dans tout le corps et ses propriétés diffusives stimulantes se répandront dans tous les tissus et veines du système, ramenant les glandes et les organes à demi paralysés à un état de santé et de vie, lequel sera suivi de transpiration et la surface du corps éprouvera une plus grande chaleur.

Comment le Récupérateur Rapide agit. En quelques minutes, le patient sentira une légère démanaison et la peau deviendra un peu rouge; si l'estomac est très malade, le Récupérateur aidera la nature à rejeter la cause du mal, une chaleur se répandra dans tout le corps et ses propriétés diffusives stimulantes se répandront dans tous les tissus et veines du système, ramenant les glandes et les organes à demi paralysés à un état de santé et de vie, lequel sera suivi de transpiration et la surface du corps éprouvera une plus grande chaleur.

Comment le Récupérateur Rapide agit. En quelques minutes, le patient sentira une légère démanaison et la peau deviendra un peu rouge; si l'estomac est très malade, le Récupérateur aidera la nature à rejeter la cause du mal, une chaleur se répandra dans tout le corps et ses propriétés diffusives stimulantes se répandront dans tous les tissus et veines du système, ramenant les glandes et les organes à demi paralysés à un état de santé et de vie, lequel sera suivi de transpiration et la surface du corps éprouvera une plus grande chaleur.

Comment le Récupérateur Rapide agit. En quelques minutes, le patient sentira une légère démanaison et la peau deviendra un peu rouge; si l'estomac est très malade, le Récupérateur aidera la nature à rejeter la cause du mal, une chaleur se répandra dans tout le corps et ses propriétés diffusives stimulantes se répandront dans tous les tissus et veines du système, ramenant les glandes et les organes à demi paralysés à un état de santé et de vie, lequel sera suivi de transpiration et la surface du corps éprouvera une plus grande chaleur.

Comment le Récupérateur Rapide agit. En quelques minutes, le patient sentira une légère démanaison et la peau deviendra un peu rouge; si l'estomac est très malade, le Récupérateur aidera la nature à rejeter la cause du mal, une chaleur se répandra dans tout le corps et ses propriétés diffusives stimulantes se répandront dans tous les tissus et veines du système, ramenant les glandes et les organes à demi paralysés à un état de santé et de vie, lequel sera suivi de transpiration et la surface du corps éprouvera une plus grande chaleur.

ROMAN CANADIEN. ARMAND DURAND. MADAME LEPROHON. Traduit de l'anglais. J. A. GENAND.

Un volume in-12 de 315 pages. Prix 25 centimes; par la poste 30 centimes.

Glacé! Glacé!! Glacé!!! CONDITIONS POUR Fournir la Glace durant la Saison de 1869.

Glacé! Glacé!! Glacé!!! CONDITIONS POUR Fournir la Glace durant la Saison de 1869.

Glacé! Glacé!! Glacé!!! CONDITIONS POUR Fournir la Glace durant la Saison de 1869.

Glacé! Glacé!! Glacé!!! CONDITIONS POUR Fournir la Glace durant la Saison de 1869.

Glacé! Glacé!! Glacé!!! CONDITIONS POUR Fournir la Glace durant la Saison de 1869.

Glacé! Glacé!! Glacé!!! CONDITIONS POUR Fournir la Glace durant la Saison de 1869.

Glacé! Glacé!! Glacé!!! CONDITIONS POUR Fournir la Glace durant la Saison de 1869.

Glacé! Glacé!! Glacé!!! CONDITIONS POUR Fournir la Glace durant la Saison de 1869.

Glacé! Glacé!! Glacé!!! CONDITIONS POUR Fournir la Glace durant la Saison de 1869.

Glacé! Glacé!! Glacé!!! CONDITIONS POUR Fournir la Glace durant la Saison de 1869.

Glacé! Glacé!! Glacé!!! CONDITIONS POUR Fournir la Glace durant la Saison de 1869.

Glacé! Glacé!! Glacé!!! CONDITIONS POUR Fournir la Glace durant la Saison de 1869.

Compagnie d'Assurance "COMMERCIAL UNION," 19 & 20 CORNHILL LONDRES. CAPITAL: £2,500,000 Strg.

Compagnie d'Assurance "COMMERCIAL UNION," 19 & 20 CORNHILL LONDRES. CAPITAL: £2,500,000 Strg.

Compagnie d'Assurance "COMMERCIAL UNION," 19 & 20 CORNHILL LONDRES. CAPITAL: £2,500,000 Strg.

Compagnie d'Assurance "COMMERCIAL UNION," 19 & 20 CORNHILL LONDRES. CAPITAL: £2,500,000 Strg.

Compagnie d'Assurance "COMMERCIAL UNION," 19 & 20 CORNHILL LONDRES. CAPITAL: £2,500,000 Strg.

Compagnie d'Assurance "COMMERCIAL UNION," 19 & 20 CORNHILL LONDRES. CAPITAL: £2,500,000 Strg.

Compagnie d'Assurance "COMMERCIAL UNION," 19 & 20 CORNHILL LONDRES. CAPITAL: £2,500,000 Strg.

Compagnie d'Assurance "COMMERCIAL UNION," 19 & 20 CORNHILL LONDRES. CAPITAL: £2,500,000 Strg.

Compagnie d'Assurance "COMMERCIAL UNION," 19 & 20 CORNHILL LONDRES. CAPITAL: £2,500,000 Strg.

Compagnie d'Assurance "COMMERCIAL UNION," 19 & 20 CORNHILL LONDRES. CAPITAL: £2,500,000 Strg.

Compagnie d'Assurance "COMMERCIAL UNION," 19 & 20 CORNHILL LONDRES. CAPITAL: £2,500,000 Strg.

Compagnie d'Assurance "COMMERCIAL UNION," 19 & 20 CORNHILL LONDRES. CAPITAL: £2,500,000 Strg.

Compagnie d'Assurance "COMMERCIAL UNION," 19 & 20 CORNHILL LONDRES. CAPITAL: £2,500,000 Strg.

Compagnie d'Assurance "COMMERCIAL UNION," 19 & 20 CORNHILL LONDRES. CAPITAL: £2,500,000 Strg.

La Science de la Santé. CHACUN SON PROPRE MEDICIN.

La Science de la Santé. CHACUN SON PROPRE MEDICIN.

La Science de la Santé. CHACUN SON PROPRE MEDICIN.

La Science de la Santé. CHACUN SON PROPRE MEDICIN.

La Science de la Santé. CHACUN SON PROPRE MEDICIN.

La Science de la Santé. CHACUN SON PROPRE MEDICIN.

La Science de la Santé. CHACUN SON PROPRE MEDICIN.

La Science de la Santé. CHACUN SON PROPRE MEDICIN.

La Science de la Santé. CHACUN SON PROPRE MEDICIN.

La Science de la Santé. CHACUN SON PROPRE MEDICIN.

La Science de la Santé. CHACUN SON PROPRE MEDICIN.

La Science de la Santé. CHACUN SON PROPRE MEDICIN.

La Science de la Santé. CHACUN SON PROPRE MEDICIN.

La Science de la Santé. CHACUN SON PROPRE MEDICIN.

CHABLE, DEPURATIF SANG, PLUS DE COPAHU, POMMADE PYROLIGNEUSE, HEMORRHOIDES, POMMADE

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867, REFRIGERANTS, COFFRES A LA GLACE, F. GREENE, PLOMBEUR, Poseur de Tuyaux

L. B. LAPIERRE, COORDONNÉ, 206 BIENHEUREUX, NOUVELLE PUBLICATION, La Vie des 26 nouveaux Saints

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE, The Liverpool & London & Globe, SUR LA VIE ET CONTRE LE FEU, CAPITAL, FONDS PLACE

Liniment du Vermont, HENRY, pour la GOUTTE, NEURALGIE, RHEUMATISME, MAL DE DENTS, COLIQUES, CHOLERA, MORBUS, DOULEURS, EXTREMITES INTERIEURES

E. PERRY & CIE., FABRICANTS D'ARTICLES DE VOYAGE, EN TOUS GENRES, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, No. 371, EXPOSITION DE PARIS

SALAMANDRES, PATENTÉES DE KERSHAW, AMÉLIORÉES A L'ÉPREUVE DU FEU, DES VOLEURS, ET DU FEU ET DES VOLEURS

DEMENAGEMENT, Marchandises Seches, M. C. QUEVILLON, L'Enseigne du Drapeau blanc, 512, Rue Craig

NOEL PRATT, Meublier et Sculpteur, DE GOUT ET DE FANTAISIE, No. 39, GRANDE RUE ST. LAURENT

LIBRAIRIE, Le soussigné vient de recevoir un Assortiment varié de LIVRES, etc., etc., AGENCE

Liniment du Vermont, HENRY, pour la GOUTTE, NEURALGIE, RHEUMATISME, MAL DE DENTS, COLIQUES, CHOLERA, MORBUS, DOULEURS, EXTREMITES INTERIEURES

GRAINES! GRAINES!! JE VIENS DE RECEVOIR mon nouveau assortiment de GRAINES de France, d'Angleterre et des Etats-Unis

LESSIVE CONCENTREE, GARANTIE AU PUBLIC, Le succès remarquable qui a accompagné l'introduction de la LESSIVE CONCENTREE

Machines à Coudre, DE WEED, POUR LES MANUFACTURES ET LES FAMILLES, Ces Moulins par excellence sont à la fois Simples et forts

ATTENTION! Le Dr LEBLANC, Dentiste, No. 581, Rue Craig, annonce au public et à ses pratiques

COIFFURE DES CHEVEUX, AU MAGASIN DE M. BISAILLON, 109 RUE NOTRE-DAME, vis-à-vis le Palais de Justice

ODOUS KALLUNTERIOS, L'EMBELEASSEUR DES DENTS, Cette agréable préparation pour les dents ne contient pas d'acide ou autres ingrédients détersifs

L'Élixir Balsamique de Down, du Rév. N. H. DOWNS, La meilleure, la plus essayée, la plus sûre et la plus initiée

HOMÉOPATHIE, Le Soussigné a toujours en magasin un assortiment complet de MÉDICAMENTS et LIVRES, AINSI, SPÉCIFIQUES de HUNTHREY

REFRIGERATEURS et GLACIÈRES, A BON MARCHÉ POUR ARGENT COMPTANT, PRIX de \$8 à \$14, au No. 526, RUE CRAIG

G. T. DORION & CIE., au transporté leur magasin au No. 86, RUE ST. LAURENT, presqu'en face du magasin de M. A. Bélanger

STATUTS DE LA PROVINCE DE QUEBEC, pour 1868, 1 vol gr 8, prix \$1.00, sont maintenant en vente chez FABRE & GRAVEL

ODOUS KALLUNTERIOS, L'EMBELEASSEUR DES DENTS, Cette agréable préparation pour les dents ne contient pas d'acide ou autres ingrédients détersifs

L'APISSERIES! TAPISSERIES! CENT VINGT-CINQ MILLE ROULEAUX de Tapisseries sont maintenant en vente chez les soussignés à SIX SOUS le ROULEAU et AU-DESSUS

Magasin de Chaussures, M. C. TOURVILLE, 47, Rue St. Laurent, M. C. TOURVILLE attire l'attention du public sur les nouveaux prix de première classe

ARRANGEMENT D'HIVER, Les Passagers sont enregistrés pour Londonderry et Liverpool, LA LIGNE de la MALLE de cette COMPAGNIE se compose des Vapeurs suivants

MÈRES SAUVEZ VOS ENFANTS! N'y a plus de VERMIFÈGES, On ne se sert plus d'ÉCULES EMPOISONNÉS, On n'emploie plus ces POUDRES NAUSEABONDES

VERS, Les Pastilles Végétales de Devins, Mères, qui avec des enfants difficiles à élever, servent-voilà de Trésor des Nourrices